

C A B I N E T

DECRET n° 91-182

modifiant le décret n° 91-179 portant
convocation de la Conférence Nationale.

LE PRESIDENT de la REPUBLIQUE

Sur rapport du Comité Préparatoire constitué à l'issue de
la rencontre entre le Gouvernement et le Front de l'Opposition
Démocratique (FOD) en date du 25 Mai 1991.

Yu l'Accord intervenu le 12 Juin 1991 entre le Gouvernement
et le Collectif de l'opposition démocratique.

DECRETE :

Article 1er - A l'article 1er du décret 91-179 du 25 Juin 1991,
au lieu de 25 Juin 1991, lire 08 Juillet 1991.

Article 2 - Le présent décret qui prend effet à partir de la
date de sa signature, sera publié au Journal Officiel
de la République Togolaise./-

Fait à Lomé le 02 Juillet 1991.



SIGNE

Général CHASSINGBE EYADEMA.

Pour ampliation

Le Ministre Délégué à la
Présidence

SIGNE



Gbegnon AMEGBOH.